

2D-DOC



Date de facture 06/09/2023
N° de facture 11088783520923

Remise à Zéro 05/10/2023
Fin d'engagement 03/10/2024

N° de compte client 1.55459181
N° de ligne 06 40 11 79 83

M DULAC GUILLAUME
LIEU ROUTE DE MOULES
46310 UZECH

Bonjour, voici votre facture du 6 septembre 2023

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 20 septembre 2023		24,99
Vos services fournis par votre opérateur	17,49	20,99
Vos abonnements, forfaits et options	17,49	20,99
Vos communications (du 06/08 au 05/09)	0,00	0,00
Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement		4,00
Montant de la facture soumis à TVA	17,49	20,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		3,50
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		17,49

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Votre facilité de paiement pour votre équipement

Le montant restant dû après cette mensualité sera de 52,00€, soit 13 mensualités.

Rappel : vous avez souscrit une facilité de paiement (E0032758497011) de 24 mensualités de 4,00€ d'un montant total de 96,00€.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à votre facilité de paiement dans la rubrique Mon Compte sur bouyguestelecom.fr.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150G0U3C79



Utilisateur de la ligne GUILLAUME DULAC	Numéro de la ligne 06 40 11 79 83	Annexe de la facture 11088783520923
--	--------------------------------------	--

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		17,49	20,99
Vos abonnements, forfaits et options			20,99
Pour le mois à venir (du 06/09 au 05/10)			
· Forfait client Sensation 100Go Av. Smartphone	20,00	21,66	25,99
· Remise Forfait	20,00	-4,17	-5,00
Vos communications (du 06/08 au 05/09)			0,00
décomptées de vos forfaits			
· 13:38:42 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 233 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24			
· 00:01:18 dans le cadre de votre Messagerie vocale			
· 15 Go 114 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

20,99

Détail de votre facture du 6 septembre 2023

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
05/08	204 Mo 749	France	0,000
06/08	908 Mo 046	France	0,000
07/08	792 Mo 018	France	0,000
08/08	157 Mo 354	France	0,000
09/08	114 Mo 350	France	0,000
10/08	79 Mo 999	France	0,000
11/08	52 Mo 328	France	0,000
12/08	127 Mo 785	France	0,000
13/08	585 Mo 504	France	0,000
14/08	658 Mo 543	France	0,000
15/08	695 Mo 098	France	0,000
16/08	1 Go 262	France	0,000
17/08	563 Mo 055	France	0,000
18/08	262 Mo 303	France	0,000
19/08	265 Mo 700	France	0,000
20/08	409 Mo 182	France	0,000
21/08	230 Mo 376	France	0,000
22/08	320 Mo 096	France	0,000
23/08	342 Mo 062	France	0,000
24/08	271 Mo 530	France	0,000
25/08	293 Mo 985	France	0,000
26/08	544 Mo 409	France	0,000
27/08	324 Mo 923	France	0,000
28/08	252 Mo 932	France	0,000
29/08	631 Mo 210	France	0,000
30/08	570 Mo 936	France	0,000
31/08	1 Go 369	France	0,000
01/09	464 Mo 525	France	0,000
02/09	858 Mo 429	France	0,000
03/09	196 Mo 509	France	0,000
04/09	1 Go 101	France	0,000
05/09	476 Mo 466	France	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.